

MAITRISER L'ÉNERGIE POUR LES DÉPENSES ET LE CLIMAT...

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins et du Guillemois/Queyras s'est engagé dans un Plan Climat. Des actions ont été identifiées, au territoire des 3 communautés de communes comptant 36 706 habitants et incluant la participation de ses 2 parcs, Parc National des Ecrins et Parc Naturel Régional du Queyras, de les mettre en œuvre. L'extinction de l'éclairage public est l'une d'elles. Des communes s'y sont déjà engagées, d'autres hésitent. Pour convaincre ? Une proposition : participer le 9 octobre au « Jour de la Nuit » !

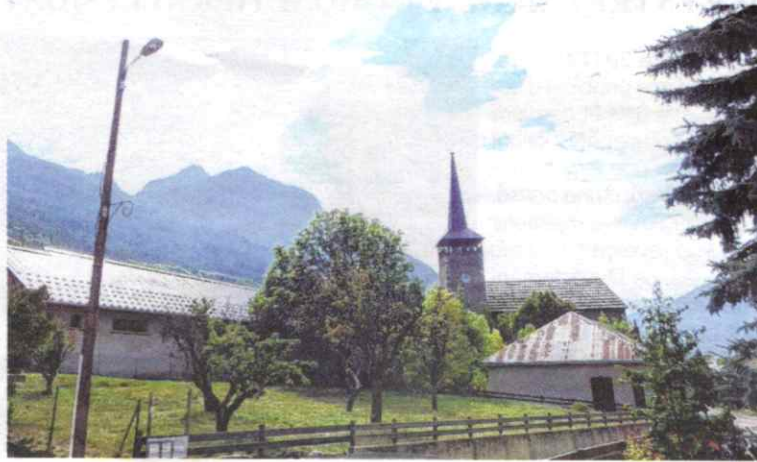
Agir à partir du constat !

Pierre Leroy, Président du PETR, et Emilie Desmoulin, élue référente pour la mission énergie, tenaient une conférence de presse fin septembre pour souligner l'engagement de certaines communes et leur volonté de convaincre les autres à agir sur des choses peu contraignantes mais lourdes de résultats. Le Président assurait : « Le rapport 2021 d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat le dit : le changement climatique est généralisé, rapide et se développe de plus en plus vite. Des phénomènes, dès aujourd'hui, sont irréversibles. L'Arc Alpin est doublement impacté, sa température a grimpé de 2,2°C au lieu de 1°C ailleurs ! Et on en voit les conséquences, permafrost qui fond entraînant des glissements de terrains, des éboulements mais aussi la fonte des glaciers ou le problème d'eau dans les alpages. » Il faut donc réduire les gaz à effet de serre.



Le Plan Énergie Climat du territoire propose des orientations stratégiques pour réduire les consommations énergétiques de 20% et les gaz à effet de serre de 40% d'ici 2050, année où ce territoire devrait également atteindre son autonomie énergétique ! La volonté est de ne stigmatiser personne car tout le monde est concerné ! « Il faut travailler ensemble pour changer nos pratiques en termes de chauffage, d'alimentation (circuits courts) de déplacements, etc, plaide Pierre Leroy. Les collectivités doivent donner l'exemple. Et la seule façon de parvenir à des résultats dans quels que domaines que ce soient c'est de se poser la question : quels sont mes besoins ? » C'est donc la question posée pour l'éclairage public.

L'éclairage public est un enjeu. Il représente 41% des consommations d'électricité d'une collectivité, 16% des consommations toutes énergies confondues et 37% de la facture d'électricité ! Au sein du territoire du PETR plus des 2/3 des communes sont déjà engagées dans une extinction en cours de nuit, (24 sur 36, elles sont 12 000 au niveau national, soit un peu plus d'un tiers des communes françaises) d'autres sont en réflexion ou ont prévu des travaux de modernisation.



Mais il ne s'agit d'uniformiser. Pierre Leroy le reconnaît : « Les besoins ne sont pas les mêmes entre le hameau de Puy Chalvin et le centre de Briançon. »

« Mais l'éclairage public peut s'organiser. Rénover pour faire baisser les consommations et les factures, et le PETR se mobilise pour trouver les financements aux communes, mobiliser le privé pour éteindre les enseignes la nuit » soutient Emilie Desmoulin. Un élu de La Roche de Rame affirme : « On a éteint l'éclairage public de minuit à 6 h, on a fait 60% d'économie sur la facture et on ne manque de rien ! »

Qu'est-ce qui freine ? Le plus grand frein est sans doute la peur de voir la délinquance augmenter. Mais les chiffres le démontrent : il n'y a pas moins de sécurité dans les zones d'ombre, voire dans certains cas elle a baissé car un cambrioleur sans éclairage public doit s'éclairer et est donc plus facilement repérable... Et la faune se déploie, profitant de la nuit enfin retrouvée. Mais changer ses pratiques n'est pas toujours facile d'où l'idée de s'appuyer sur « La Journée de la Nuit » pour convaincre !

« La Journée de la Nuit » : Le 9 octobre est l'occasion de faire un test grandeur nature pour les communes qui ne se sont pas encore engagées dans cette voie. 14 ont répondu favorablement à la sollicitation du PETR, une extinction exceptionnelle de l'éclairage public, 7 ont refusé. Des animations seront alors proposées pour profiter pleinement de la nuit : observation des étoiles, tendre l'oreille et « écouter la nuit »... « Les citoyens peuvent appuyer ces démarches auprès de leurs élus pour faire bouger les lignes » lançait Pierre Leroy qui conseillait : « Il faut user de pédagogie avant de se résoudre à la contrainte qui sera inévitable face à la loi. Pour les Hautes-Alpes avoir une nuit noire, sans pollution lumineuse, peut être bénéfique au tourisme, des offres peuvent se développer. »

Un nouveau slogan pour les Hautes-Alpes pourrait-il naître de cette initiative ? 300 jours de soleil par an et 365 nuits noires ?!

Claudine Usclat

En savoir plus ? www.paysgrandbrianconnais.fr

Passage Délicat : Le livre de Pierre Leroy expliquant le passage délicat : la société est confrontée à un choix : continuer à se précipiter vers l'abîme ou prendre des chemins de traverse vers un monde désirable.

Pierre Leroy propose une présentation de son livre suivie d'un débat et de dédicaces le 16 octobre à la librairie Charabia à Embrun, de 9 h à 12 h, et le 19 octobre, à la librairie Au Coin des Mots Passants à Gap, à 18h30.

